

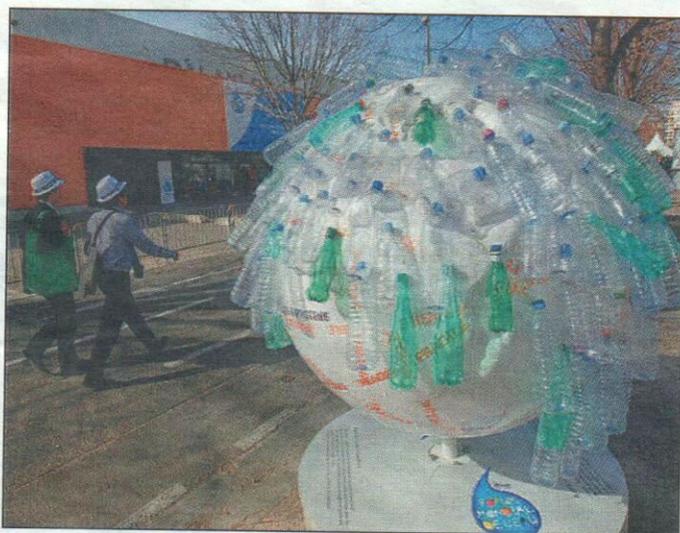
Une bouteille d'eau sur cinq contient des micro-polluants

La chambre syndicale des eaux minérales assure que ses produits sont parfaitement conformes aux normes en vigueur en France, en réponse à une étude de la revue *60 millions de consommateurs* révélant des micro-traces de polluants.

Dans une étude diffusée hier, l'association de consommateurs affirme avoir mis en évidence des polluants dans l'eau du robinet, mais aussi – chose qui semblait impensable – dans une eau en bouteille sur cinq.

Des traces de désherbant interdit et de médicaments

Tout en précisant que l'eau reste à ce stade parfaitement potable, *60 millions de consommateurs*, associé à France Libertés, estime que la situation ne durera pas si rien n'est fait pour mieux préserver les ressources naturelles en eau. La France fait l'objet de poursuite par la Commission européenne pour son incapacité à lutter contre la contamination des nappes par les nitrates mais les consommateurs se croyaient à l'abri en buvant de l'eau en bouteille, symbole de pureté.



Des traces de pesticides et de médicaments ont été décelées dans environ une bouteille d'eau sur cinq, sans toutefois remettre en cause leur potabilité, selon une étude de *60 millions de consommateurs* et de la Fondation France Libertés. (Photo J.-P. Pélissier/Reuters)

Les résultats d'une première étude ayant été contestés par les embouteilleurs, l'association dit en avoir effectué une seconde avec des outils pointus, permettant de traquer les molécules à « un niveau de très grande finesse ».

Parmi les polluants les plus fréquemment retrouvés figurerait l'atrazine, un désherbant soluble dans l'eau pourtant interdit depuis 2001 et retrouvé, selon l'étude, dans la *Vittel* (Grande source), la *Volvic* (Clairvic), la *Cora* (Saint-Pierre), et la *Cristaline*

(Louise).

85 molécules recherchées

« La grande surprise », écrit *60 millions de consommateurs*, est la présence de tamoxifène, hormone de synthèse utilisée dans le traitement du cancer du sein, dans la *Mont Roucous*, *Saint Yorre*, *Salvetat*, *Saint Armand* (Du Clos de l'abbaye) et *Carrefour Discount* (Céline Cristaline).

« Dans tous les cas, il ne s'agit que de traces qui ne remettent pas en cause la potabilité de l'eau. Mais

elles révèlent à quel point notre environnement peut être contaminé », écrit *60 millions de consommateurs*.

Concernant l'eau du robinet, huit prélèvements sur les dix effectués contiendraient au moins une des 85 molécules recherchées. Pour l'eau en bouteille, sur 47 échantillons analysés, 10 présenteraient des traces de pesticides ou de médicaments.

« Aucun danger pour le consommateur »

« Il n'y a absolument aucun danger pour le consommateur, on peut les boire sans problème. On est dans l'ultra-trace, c'est vraiment minuscule », a cependant souligné sur Europe 1 Thomas Laurenceau, rédacteur en chef de l'association.

La Chambre syndicale des eaux minérales, qui a fait réaliser des contre-expertises à la suite d'une première étude, conteste qu'il y ait le moindre résidu de médicaments dans les produits mis en vente. Pour les traces de pesticides, les embouteilleurs affirment qu'elles le sont « à des niveaux infinitésimaux de l'ordre du milliardième et donc parfaitement conformes à la réglementation ».